

Affaire : SELARL MARS

Dossier n° : 26/00072

AUDIENCE D'ADJUDICATION DU 2 SEPTEMBRE 2026 – 9H30

AVOVENTES

**DIRE Certificat de Notification et Certificat de non-
appel de l'Ordonnance rendue le 13 janvier 2026**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, et le vingt neuf juin

Au Greffe du Tribunal judiciaire de VERSAILLES, et par devant Nous Greffier soussigné,

A comparu **Maître Elisa GUEILHERS, membre de la SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT**, demeurant 21 Rue des Etats Généraux à VERSAILLES (78000), Avocat près le Tribunal Judiciaire de ladite ville, Toque 96, et avocat de :

La SELARL MARS, prise en la personne de Maître Philippe SAMZUN, mandataire judiciaire, demeurant 43 bis rue Saint Honoré, 78000 VERSAILLES es qualité de liquidateur judiciaire de :

AVOVENTES

Fonction à laquelle elle a été désignée suivant jugement rendu le 9 avril 2025 par le Tribunal de Judiciaire de VERSAILLES.

Laquelle a dit :

Que pour compléter les renseignements contenus au cahier des conditions de vente, elle dépose la copie du certificat de notification aux parties de l'ordonnance rendue le 13 janvier 2026 délivré par le greffe le 29 mai 2026 ainsi que le certificat de non-appel en date du 18 juin 2026.

Et elle a signé sous toutes réserves.

**TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE VERSAILLES**

Versailles, le 29 mai 2026

PROCÉDURES COLLECTIVES

Le Greffier

à

N° RG 20/00018

La SELARL MARS

Affaire :

AVOVENTES

CERTIFICAT DE NOTIFICATION

Je soussignée **AVOVENTES** Greffier au Tribunal de céans, certifie que l'ordonnance en date du 13 JANVIER 2026 rendue par Mme le Juge-commissaire ordonnant la vente aux enchères publiques du tribunal judiciaire de Versailles des biens et droits immobiliers appartenant à **AVOVENTES** sur la commune de SAINT DENIS (93200), 3-5-7 rue des Boucheries, a été notifiée à :

- La SELARL MARS, par la case le 13 janvier 2026,

AVOVENTES, par lettre recommandée en date du 13 janvier 2026, distribuée le 15 janvier 2026, plis avisé, non réclamé.

- SDC de l'immeuble 3-5-7 rue des Boucheries, chez Maître MARTINEZ au 5 rue Gutenberg - 93500 PANTIN, par lettre recommandée en date du 13 janvier 2026, distribuée le 16 janvier 2026.

- BNP PARIBAS, par lettre recommandée en date du 13 janvier 2026, distribuée le 16 janvier 2026.



COUR D'APPEL
DE VERSAILLES

Guichet Unique de Greffe
5, rue Carnot
RP 1113
78011 VERSAILLES CEDEX

Maître Elisa GLEHHERS
Avocate - Toque 96
21 rue des Fins généraux
78005 VERSAILLES

AVOVENTES

CERTIFICAT DE NON APPEL

Le Directeur des services de greffe judiciaires de la Cour d'Appel de Versailles **CERTIFIE**, conformément aux dispositions de l'article 505 du code de procédure civile, qu'il n'a pas été remis, à ce jour, au greffe de la Cour d'Appel de Versailles, de déclaration d'appel :

D'une ordonnance sur requête rendu par le Tribunal Judiciaire de
VERSAILLES le 13 JANVIER 2026

Sous le numéro RG : 20/00018

PARTIES A L'INSTANCE :

La **SELARL MARS**, prise en la personne de Maître Philippe SAMZUN, mandataire judiciaire, demeurant 43 bis rue Saint Honoré, 78000 VERSAILLES es qualité de liquidateur judiciaire de :

AVOVENTES

Fonction à laquelle elle a été désignée suivant jugement rendu le 9 avril 2025 par le Tribunal de Judiciaire de VERSAILLES.

C/

- 1/ SELARL MARS,
- 2/ AVOVENTES
- 3/ SDC de l'immeuble sis 3-5-7 rue des Boucheries à SAINT DENIS (93200),
- 4/ BNP PARIBAS.

Fait au greffe de la Cour d'Appel,
Le



Le greffier de la Cour d'Appel de Versailles
certifie, en vertu de son pouvoir, que
ce sur l'hy a es déposés la classe mentionnée

1 desous

Certificat établi à Versailles

Le

10 JUN 2026